ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Mexique

Question écrite n° 47106

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la sécurité des ressortissants français travaillant et vivant au Mexique. En effet, depuis quelques années, les ressortissants étrangers travaillant au Mexique sont l'objet de graves menaces de la part des réseaux criminels liés aux différents cartels de la drogue qui sévissent dans ce pays. Les rapts sont devenus un problème d'actualité dramatique qui peut se révéler être un problème majeur pour les ressortissants étrangers, notamment français, établis au Mexique. De plus, l'attention des Mexicains a été attirée récemment sur la France, en raison de la situation d'une de nos ressortissantes impliquée dans une affaire judiciaire. Les menaces pesant sur la communauté française du Mexique doivent donc être prises très au sérieux par le Quai d'Orsay. Il lui demande les mesures spécifiques qu'il compte prendre pour assurer leur protection.

Texte de la réponse

Le Mexique est de longue date une terre d'accueil où nos compatriotes ont été bien reçus. La communauté française, en particulier les « Barcelonnette », a joué un rôle remarquable dans la construction du Mexique d'aujourd'hui. Fin 2008, on dénombrait plus de 17 000 Français inscrits au registre et on estimait à 10 000 le nombre de Français qui ne se seraient pas fait connaître de notre Consulat. Enfin, le Mexique reçoit 200 000 touristes français par an. Si le Mexique est parfois victime de catastrophes naturelles (séismes, ouragans...), c'est surtout la montée de la délinquance et de la criminalité qui préoccupe la société mexicaine. L'année 2008 a connu une forte augmentation des crimes liés au narcotrafic (5 600 en 2008, soit deux fois plus qu'en 2007) et les enlèvements se multiplient (près de 8 000 par an selon les ONG). Lors de la visite du Président de la République M. Sarkozy à Mexico, le 9 mars 2009, la France a confirmé son soutien aux autorités mexicaines dans leur lutte contre la criminalité organisée. La coopération bilatérale en matière de sécurité intérieure et de justice a été renforcée, notamment dans les secteurs de la police scientifique et des techniques d'enquête judiciaire, ainsi qu'en ce qui concerne la réorganisation de la police mexicaine. Nos ressortissants, même s'ils ne sont pas spécialement visés en tant que Français, ne sont pas épargnés par l'insécurité. Le Mexique étant un État souverain, il lui revient, bien entendu, d'assurer la sécurité des personnes et des biens se trouvant sur son sol. Dans ce cadre, notre réseau diplomatique contribue activement à la sécurité de nos concitoyens. Les services du ministère des affaires étrangères et européennes oeuvrent en particulier à leur information sur les problèmes de sécurité. Cette information est diffusée en particulier par le site Internet « France diplomatie », dans la rubrique « Conseils aux voyageurs », et par celui de notre consulat général, dans sa rubrique « Sécurité ». Ces sites donnent des renseignements sur les problèmes de sécurité au Mexique et fournissent des recommandations en ce qui concerne les effets personnels, les déplacements, le comportement. Notre ambassade diffuse également, de manière systématique, toute donnée ayant trait à la sécurité grâce à un système d'information par messagerie qui relie les consuls honoraires, les Alliances françaises et les associations liées à notre pays. En cas de crise, l'ambassade et le consulat général sont au centre du dispositif de sécurité. Le poste dispose d'un plan de sécurité, destiné plus particulièrement à la gestion des crises graves, de type ouragan ou séisme, et il organise régulièrement des réunions de sécurité avec des chefs d'îlot et des

représentants de la communauté française. Ainsi, face au risque sanitaire de la « Grippe A », notre ambassade s'est pleinement mobilisée avec la mise en place d'une cellule d'urgence qui a fonctionné 24 heures sur 24 au plus fort de la crise, au service de nos compatriotes. Notre appareil diplomatique est donc pleinement conscient de l'inquiétude des Français du Mexique, relative à leur sécurité et il leur apporte tout l'appui possible.

Données clés

Auteur : M. Éric Raoult
Circonscription : Seine-Saint-Denis (12e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 47106
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes
Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 21 avril 2009, page 3694
Réponse publiée le : 16 juin 2009, page 5815